

Un investissement de 245 000 \$ pour améliorer l'accès à votre immeuble



De la mi-octobre au début de décembre 2010, ce sont 245 000 \$ qui seront investis dans des travaux liés à l'accessibilité de votre immeuble. Ces travaux concernent principalement l'accès extérieur de l'immeuble, le garage et l'éclairage extérieur.

Ces travaux engendreront quelques inconvénients pour les locataires : un accès limité à l'entrée principale durant la journée (sauf pour les urgences), une interdiction de stationnement temporaire pour les détenteurs de places dans le garage, du bruit, de la poussière pour les logements situés près de la zone des travaux et la présence d'ouvriers autour de l'immeuble.

Nous sommes conscients de ces désagréments. Nous travaillons à ce que les travaux soient achevés le plus rapidement possible. Notre but est d'améliorer la sécurité de votre environnement et votre qualité de vie de façon durable. Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration.



AVEC VOUS

Deux rencontres de consultation ont eu lieu aux habitations Étienne-Desmarteaux. La première rencontre s'est tenue le **4 novembre 2009**, et ce sont **Chantale Montpetit**, directrice de projets, et **Monique Dupras**, agente de liaison, qui ont répondu aux questions des 28 locataires présents.

La seconde rencontre de consultation a eu lieu le **13 mai 2010** et a réuni 29 locataires. **Chantale Montpetit** et **Monique Dupras** étaient accompagnées de **Sylvain Beauclair**, directeur à l'entretien et aux réparations, et de l'architecte consultant **André Lavoie**. Le conseiller municipal **Marc-André Gadoury** était également dans la salle.

(Suite à la page 2)

AVEC VOUS

Au cours de ces rencontres, les locataires se sont dits préoccupés par la pente, qui rend difficile l'accès à l'immeuble, et par l'insuffisance de l'éclairage extérieur. Madame Montpetit a tenu à rassurer les personnes présentes en leur précisant qu'un des objectifs des travaux était de faciliter l'accès à l'immeuble pour l'ensemble des locataires, incluant ceux qui vivaient avec un handicap ou une mobilité réduite.

À l'issue de ces rencontres, il a été convenu d'améliorer l'éclairage extérieur à l'entrée principale et du côté du jardin pour rendre les lieux plus sécuritaires. Il a également été convenu d'ajouter une enseigne visible de la rue pour identifier l'immeuble et de prévoir un banc extérieur près de l'entrée principale pour créer une aire d'attente.

Pour bien répondre aux préoccupations et aux besoins exprimés par les locataires, deux concepts d'aménagement de l'accès à l'immeuble ont été développés puis présentés pendant la rencontre. Les locataires ont ainsi pu choisir celui qui répondait le mieux à leurs attentes.

EXPLICATION DES TRAVAUX

RÉNOVATION, RÉPARATION ET AMÉLIORATION	POURQUOI	RÉSULTATS
L'accès extérieur de l'immeuble sera revu et rénové.	L'accès est endommagé et ne répond pas aux besoins des locataires.	Accès plus facile et sécuritaire pour les personnes handicapées et à mobilité réduite
La descente menant au garage sera excavée, et le pavage sera refait. Les murets adjacents à la descente de garage seront réparés.	Le pavé est endommagé, il est important de le réparer pour éviter qu'il ne se dégrade.	Plus grande durabilité
La surface asphaltée sera repavée.	La surface asphaltée est abîmée, et les travaux de réfection de l'accès extérieur de l'immeuble nécessitent qu'elle soit refaite.	Plus belle apparence et circulation plus facile
La partie basse des colonnes du garage sera réparée.	Pour éviter la corrosion excessive, les colonnes doivent être entretenues.	Plus grande durabilité
Une dalle de béton dans une cage d'escalier sera réparée.	Le béton de la dalle s'effrite.	Intégrité du bâtiment conservée

(Suite à la page 3)

EXPLICATION DES TRAVAUX

RÉNOVATION, RÉPARATION ET AMÉLIORATION	POURQUOI	RÉSULTATS
L'éclairage extérieur de l'entrée principale et du côté jardin sera augmenté.	L'éclairage est insuffisant pour donner un sentiment de sécurité.	Terrain plus éclairé et sentiment de sécurité accru
Une enseigne identifiant l'immeuble sera ajoutée à l'entrée principale.	L'adresse de l'immeuble est difficile à voir de la rue.	Meilleure visibilité de l'adresse de l'immeuble
Des dalles de béton et une haie seront ajoutées dans la zone de déchets et de recyclage.	La zone de déchets et de recyclage sera mieux délimitée.	Facilite le maintien de la propreté
Un banc extérieur sera ajouté à l'entrée principale.	Le banc permettra aux locataires de s'asseoir pour attendre leur taxi ou leur véhicule de transport adapté.	Créer une nouvelle aire d'attente
Des laveuses et des sécheuses de type frontal seront installées dans toutes les buanderies.	Ces appareils sont plus modernes et répondent à la demande des locataires.	Meilleure utilisation de l'eau et simplification des activités de buanderie des locataires
L'interphone de la salle communautaire sera mis en service.	Le système ne permettait pas d'ouvrir la porte aux visiteurs.	Meilleure accessibilité et meilleure communication avec les visiteurs venant de l'extérieur



INTERDICTION DE STATIONNER

Les détenteurs d'un espace de stationnement au garage recevront un avis personnalisé leur précisant quand l'interdiction de stationner sera en vigueur. Cet avis sera distribué au logement des personnes concernées.

L'ENTREPRENEUR

Les travaux qui seront effectués aux habitations Étienne-Desmarteaux seront coordonnés par **Construction BLG inc.** et seront effectués du lundi au vendredi, entre 7 h et 17 h. Dans certains cas exceptionnels, il pourrait y avoir prolongation de cette plage horaire si la bonne marche du chantier l'imposait.

L'ÉQUIPE DE L'OMHM AUX HABITATIONS ÉTIENNE-DESMARTEAUX

ÉQUIPE LIÉE AUX TRAVAUX MAJEURS

- ◆ Agente de liaison :
Monique Dupras
- ◆ Surveillant de travaux :
Bernard Rocheleau
- ◆ Directrice de projets :
Chantale Montpetit



Monique Dupras



Bernard Rocheleau

EMPLOYÉS AFFECTÉS À VOTRE IMMEUBLE

- ◆ Préposé à la sécurité :
Martin Léonard
- ◆ Préposés à l'entretien et aux réparations :
Michel Bouchard
- ◆ Agente de location :
Denise Giguère
- ◆ Organisatrice communautaire :
Judith Lemaire



Chantale Montpetit



Judith Lemaire

L'OMHM à votre service!

ENTRETIEN, RÉPARATIONS et EXTERMINATION
7 h à 23 h – 7 j/7



RÉPARATIONS URGENTES
ET SÉCURITÉ
24 h/24 – 7 j/7

514 872-OMHM (6646)



Office municipal
d'habitation
de Montréal

INFOCHANTIER est publié par le Service des communications et l'équipe Recherche et promotion du développement social de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

415, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H8
Téléphone : 514 872-2016

INFOCHANTIER vous informe sur les **chantiers de travaux majeurs** prévus dans votre immeuble.

INFOCHANTIER vous informe sur les **chantiers de consultation** qui sondent votre opinion.

INFOCHANTIER est publié parce que l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles nécessite l'engagement de tous : le personnel de l'OMHM, le personnel des entrepreneurs, et les locataires.

Coordination
Martine Di Loreto
et Sylvie Cajalait

Rédaction
Sylvie Cajalait

Révision
Services d'édition
Guy Connolly

Graphisme
Optik Design inc.